ENGEES
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

STAGE
PRATIQUE DE L'INGENIERIE
ET DE LA RECHERCHE

Tuteur de stage

Objectifs et procédures

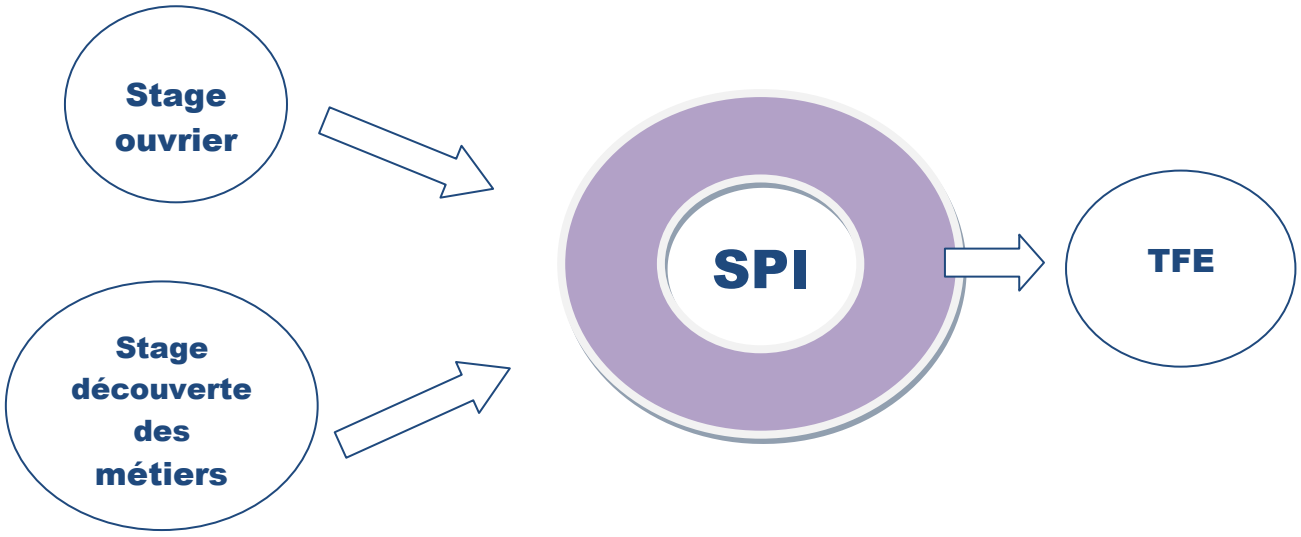

1. Les stages à l'ENGEES

Le cursus des élèves de l'ENGEES s'articule en 3 ans selon un principe d'alternance entre des périodes d'enseignement à l'Ecole et des périodes de stages à l'extérieur.

Les premiers stages du cursus sont des stages courts, à vocation de découverte :

- **le stage découverte des métiers** permet de découvrir les métiers et missions, en matière de gestion de l'eau et de l'environnement, tant dans les entreprises, services de l'Etat, collectivités, qu'en laboratoires de recherche.
- **le stage ouvrier** permet de découvrir des réalités d'un chantier ;

Le stage « pratique de l'ingénierie » se situe, dans la progression du cursus comme dans ces objectifs généraux, à mi-chemin entre une approche découverte des métiers et une immersion professionnelle de longue durée :

- il est situé en fin de 2ème année, donc à un moment où les élèves ont acquis l'essentiel de leurs connaissances techniques et peuvent pleinement les mettre à profit ;
- sa durée de 3 mois permet à l'étudiant d'être actif et de réaliser un travail significatif, si le sujet est bien ciblé et bien encadré ;
- ses objectifs généraux, axés sur la pratique de l'ingénierie, le démarquent des stages de 1A où l'élève est soit ouvrier, soit spectateur, mais il n'a pas l'ambition du T.F.E., orienté sur une démarche de méthodologie et de production personnelle.

Le T.F.E. ou travail de fin d'étude situé en fin de cursus est une immersion significative, de 4 à 6 mois, dans le monde professionnel. C'est un travail personnel et approfondi, axé sur la résolution d'une problématique donnée. Ses objectifs pédagogiques peuvent se décliner en 5 points majeurs :

- La mise en situation professionnelle
- L'approfondissement d'un thème
- L'élaboration d'une démarche personnelle
- La conduite de projet
- La valorisation du travail réalisé

Enfin, l'élève peut effectuer un stage volontaire d'une durée de 1 à 8 semaines pendant les périodes de vacances afin de découvrir un milieu professionnel qui lui permettra d'affiner son projet personnel.

2. Objectifs et compétences visés

Ils peuvent se décliner ainsi :

- mener une activité d'ingénierie concrète, mobilisant des techniques, des compétences d'ingénieur et des recherches bibliographiques
  Diagnostic et expertise technique, faculté de synthèse et aptitude à la résolution de problèmes.
- s'intégrer dans une équipe de travail et participer à la réalisation d'un projet.
  Partager les conditions de travail d'une équipe (immersion opérationnelle)
- savoir présenter et valoriser les acquis du stage (à l'écrit et à l'oral).
- savoir mener une analyse critique personnelle, tant d'un point de vue technique que de l'élaboration de son projet professionnel
- développer une réflexion personnelle notamment sur l'aspect du développement durable
  Réfléchir aux conditions pratiques de sa mise en oeuvre opérationnelle

3. Sujet

Le sujet de stage doit satisfaire aux critères suivants :

- S'intégrer dans une activité en cours dans l'organisme d'accueil, qui y affecte une équipe de travail à laquelle le stagiaire sera intégré

  Cette condition garantit « l'utilité » du stage, au travers de l'attente de l'organisme d'accueil.

- Se définir comme un projet d'ingénierie, comprenant :
  - **Une composante technique forte**, en liaison avec les disciplines enseignées à l'Ecole ;
  - **Une ouverture vers les composantes non techniques du projet** (aspects organisationnels et humains, réglementaires, financiers…)

- S'adapter à la durée du stage : pour garantir le passage rapide en phase opérationnelle, le sujet doit être ciblé. Il sera aussi dimensionné de manière à permettre l'obtention des résultats significatifs pendant la durée du stage.

Il est souhaitable que le stagiaire participe à une activité de terrain (relevés de terrain, expérimentations, réception ou suivi de chantier), si possible dans le cadre du sujet qu'il traite.

4. Encadrement

A l'Ecole, un enseignant référent puis la Directrice des Études valident les sujets de stage et leur adéquation avec le projet professionnel des étudiants.
Les étudiants doivent demander une première validation à un **enseignant référent** de l'Ecole, dans les disciplines qui les concernent.

Le rôle de l'enseignant référent est le suivant :

- Valider le sujet de stage avant visa de la Directrice des études
- Valider le document de consensus au bout d'un mois et le transmettre au secrétariat de la DE
- Accompagner et répondre aux sollicitations de l'étudiant et/ou de l'entreprise au cours du stage sur des aspects pédagogiques (les éventuels soucis liés à des accidents du travail seront gérés par l'ENGEES directement)
- Evaluer l'acquisition des compétences attendues (rapport et soutenance)

Au sein de l'organisme d'accueil, l'encadrement est assuré par un tuteur de stage nommément désigné. Une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil au stagiaire (cf. annexe 2).

5. Evaluation

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et d'une analyse spécifique développement durable puis à une présentation orale collective (15 mn par étudiant, 15 mn réponse aux questions), interne à l'école.

La note d'évaluation (cf. annexe 4) tient compte de ces deux éléments, ainsi que de l'appréciation circonstanciée du tuteur de stage (cf. annexe 1), lequel n'assiste pas à la soutenance.

Nombre de crédits ECTS associés : 9 ECTS
Enfin il sera demandé au stagiaire de remplir une fiche d'évaluation du stage (cf. annexe 5)

6. Gratification

Un stage de plus de deux mois donne lieu à une rémunération.

Pour les élèves non fonctionnaires, si le stage se déroule en France, la gratification est obligatoire. L'article 30 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie impose le versement d'une gratification pour les stages d'une

durée supérieure à 2 mois. Le montant de la gratification versé au stagiaire doit être précisé dans la convention de stage. Ce montant peut être fixé soit par la convention de branche ou l'accord professionnel étendu ou à défaut par décret.

Le décret n°2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages, fixe le montant horaire de la gratification à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage. La gratification est versée mensuellement au stagiaire.

En revanche, les élèves ingénieurs fonctionnaires ne peuvent pas percevoir de gratifications pendant leur stage.

Déplacements
Les frais de déplacements éventuels du stagiaire, liés à ses activités en stage, sont à la charge de l'Organisme d'accueil.

7. Assurance

Le stagiaire bénéficie d'une assurance responsabilité civile contractée par l'ENGEES pendant les périodes de stages obligatoires en France ou à l'étranger. Un paragraphe spécifique est inclus dans la convention de stage.

En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire non salarié, l'organisme d'accueil fera parvenir la déclaration le plus rapidement possible (cf. annexes 3)

Elèves non fonctionnaires
Déclaration à compléter et à adresser dans les 48 heures à la CAAA Alsace-Moselle, copie à l'ENGEES (cf. annexe 3a)

CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLES - BP 20021 - 2 rue de Rome - 67309 SCHILTIGHEIM Cedex
ENGEES - 1 quai Koch - 67000 STRASBOURG - service RH - tel : 03 88 24 82 22

Elèves fonctionnaires
Déclaration à transmettre sous 48 heures à l'ENGEES (cf. annexe 3b) 1 quai Koch - 67000 STRASBOURG - service RH - tél : 03 88 24 82 22

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, il est important de se conformer aux recommandations de l'organisme d'accueil en matière de vaccins requis, notamment en cas de travaux en réseaux d'assainissement, risques liés aux effluents etc.

Annexes :

1 – Fiche d'évaluation du tuteur de stage

2 - Attestation de stage

3 - Imprimés déclaration d'accident du travail
- 3a - Elève non fonctionnaire : Caisse d'assurance Accidents Agricoles - CAAA
- 3b - Elève fonctionnaire : Bordereau d'un accident

4 - Grille d'évaluation de la soutenance

5 - Fiche d'évaluation du stagiaire

SPI - Evaluation par le tuteur de stage

à renvoyer à : engees-de-secretariat@unistra.fr

ANNEXE 1

Elève :	**Entreprise :**
Evaluateur :	
Sujet:	
Réalisé du…… au……	

Appréciation du stagiaire par le tuteur de stage :
(il n'est pas forcément possible de renseigner toutes les rubriques)

	Niveau de maîtrise de la compétence			
	non maîtrisé	sous supervision	en autonomie	en autonomie et avec capacité d'analyse
1) Comportement et attitude				
. Capacité d'adaptation				
. Intérêt pour les tâches confiées, ardeur au travail				
. Sens du contact humain				
. Capacité d'initiative et d'autonomie				
2) Aptitude intellectuelle & professionnelle				
. Niveau des connaissances théoriques				
. Niveau des connaissances pratiques				
. Curiosité, ouverture d'esprit, intérêt pour l'organisme				
. Efficacité, sens de l'organisation, pragmatisme				
. Esprit critique				

3) Commentaire libre
(le travail du stage a-t-il répondu à vos attentes ? quel est à votre avis l'aspect le plus positif de ce stage, êtes vous favorable/défavorable à la validation de ce stage...)

Annexe 2

ATTESTATION DE STAGE

à remettre au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou Dénomination sociale : ……

……

Adresse : ……

……

☏……..

Certifie que

LE STAGIAIRE

Nom : …… Prénom : …… Sexe : F ☐ M ☐ Né(e) le : ___ /___/_____

Adresse : ……

……

☏…….. . mél : ……

ÉTUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) :

……

AU SEIN DE l'**ENGEES – ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG – 1 QUAI KOCH – 67000 STRASBOURG**

A effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE ……

Dates de début et de fin du stage : Du…… JJ/MM/AAAA Au…….. JJ/MM/AAAA

Représentant une **durée totale** de …….. (Nbre de Mois / Nbre de Semaine) (Rayer la mention inutile)

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSE AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant **total** de …… €

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants **dont le stage a été gratifié** la possibilité de faire valider celui-ci dans la **limite de deux trimestres**, sous réserve du **versement d'une cotisation.** La **demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années** suivant la fin du stage et sur **présentation obligatoire de l'attestation de stage** mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art.D.124-9).

FAIT À …….. LE……

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

CAAA
Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
Alsace-Moselle

DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL DES SALARIÉS AGRICOLES

ANNEXE 3a

*L'employeur envoie la déclaration à la Caisse, au plus tard dans un **délai de 3 jours** à compter du jour où il a eu connaissance de l'accident, dimanches et jours fériés non compris.*

Attention : Si l'accident a entraîné un arrêt de travail, remplissez immédiatement l'attestation de salaire.

EMPLOYEUR

Nom, prénom ou raison sociale : ----------
Adresse : ----------
Code Postal : __ __ __ __ __ Commune : ----------
Tél. : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ E-mail : ----------
Nature de l'activité : ----------

Si l'employeur exerce plusieurs activités, veuillez indiquer celle dans laquelle était employée la victime.

VICTIME

N° d'immatriculation : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __/__ __
Date de naissance : __ __/__ __/__ __ __ __ Sexe : ☐ M ☐ F
Nom : ---------- Nom de jeune fille : ----------
Prénoms : ----------
Adresse : ---------- Code postal : __ __ __ __ __
Commune : ---------- Nationalité : ----------
Tél. : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ Situation familiale : ----------
Date d'embauche : __ __/__ __/__ __ __ __ Profession : ----------

Qualification professionnelle (1) :
☐ Ouvrier ☐ Cadre ☐ Apprenti ☐ Permanent
☐ Ouvrier qualifié ☐ Bûcheron ☐ Autre (préciser) : ☐ Occasionnel
☐ Employé administratif ☐ Élève ----------

ACCIDENT

Date : __ __/__ __/__ __ __ __ Heure : __ __ h __ __ min
Horaire de travail de la victime le jour de l'accident : de __ __ h __ __ min à __ __ h __ __ min
et de __ __ h __ __ min à __ __ h __ __ min

Lieu précis de l'accident (1) :
☐ Champs ☐ Route ☐ Au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail.
☐ Forêt ☐ Entreprise ☐ Au cours du trajet entre le lieu de travail et le lieu de repas.
☐ Étable ☐ Autre (préciser) : ---------- ☐ Au cours d'un déplacement pour le compte de l'employeur.

Commune de survenance : ----------
Préciser les circonstances détaillées de l'accident : ----------
---
(Veuillez indiquer, le cas échéant, l'appareil, ----------
la machine ou le moyen de locomotion utilisé) ----------
Siège des lésions (tête, dos, main droite, ...) : ----------
Nature des lésions (fracture, contusion, plaie, ...) : ----------
Lieu où a été transportée la victime (médecin, hôpital, clinique, ...) : ----------

Accident (1) : ☐ Constaté le __ __/__ __/__ __ __ __ à __ __ h __ __ min ☐ Par l'employeur ☐ Décrit par la victime
☐ Connu ☐ Par ses préposés

Conséquences (1) :
☐ Sans arrêt de travail
☐ Avec arrêt de travail (attestation de salaire à compléter)
- Joindre une copie de la feuille de paie du mois précédent l'arrêt de travail.
- Les indemnités journalières sont-elles à verser à l'employeur ? ☐ Oui ☐ Non
☐ Décès

TÉMOINS

Nom, prénom : ----------
Adresse : ----------
Code postal : __ __ __ __ __ Commune : ----------
Un rapport de police a-t-il été établi ? (1) ☐ Oui ☐ Non Par quelle brigade ? ----------

TIERS

L'accident a-t-il été causé par un tiers ? ☐ Oui ☐ Non
Si un constat amiable a été établi, veuillez en adresser une copie à la Caisse.

Si oui, nom et adresse du tiers : ----------
Société d'assurance du tiers : ----------

Fait à : Par (nom, prénom) : Signature :
Le : Qualité :

(1) Veuillez cocher la case correspondante

CAAA
Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
Alsace-Moselle

ANNEXE 3a (suite)

FEUILLE D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

à l'usage des travailleurs salariés et non-salariés des professions agricoles

Employeur ou chef d'exploitation

N° d'adhérent :
Nom, Prénom ou dénomination : ENGEES
Adresse de l'établissement : 1 QUAI KOCH - 67000 STRASBOURG

Victime

Nom de naissance : Prénoms :
Nom d'usage ou marital :
N° d'immatriculation :
Adresse :
Adresse E-mail : N° de tél. :

Accident ou Maladie professionnelle

❑ Accident du travail ❑ Maladie professionnelle

Date : Date de la 1ère constatation médicale :
Rechute du :
Nature des lésions :
Siège des lésions :

Déclarant

Si le déclarant n'est pas l'employeur ou le chef d'exploitation :
Nom, Prénom : Qualité :

Fait à : Le :

Récapitulation des actes médicaux et des fournitures

ACTES DES MÉDECINS, SPÉCIALISTES ET ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Identification	Dates des actes	Désignation des actes selon nomenclature	Délivrance		Signature
			d'une ordonnance	d'un certificat	

T.S.V.P.

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Identification du pharmacien, fournisseur, laboratoire ou auxiliaire médical	Dates de l'ordonnance exécutée	Date d'exécution de l'ordonnance	Montant des frais ou désignation de l'acte (en Euro)	Signature

Avis important

D'après l'article L. 432-3 du code de la sécurité sociale, 2e alinéa (rendu applicable au régime agricole par l'article 1165 du code rural), les praticiens et auxiliaires médicaux ne peuvent demander d'honoraires à la victime qui présente la feuille d'accident, sous réserve des dispositions de l'article L.162-35 du code de la sécurité sociale.

Cette feuille - que la victime ou le malade présente au médecin, à l'auxiliaire médical, à l'hôpital, au pharmacien ou au fournisseur - lui permet de se faire soigner et d'obtenir des médicaments et fournitures, **SANS AVOIR A FAIRE L'AVANCE DES FRAIS** (pharmaceutiques, d'appareillage, ...) **ET HONORAIRES**, dans la limite du tarif de responsabilité de l'assurance maladie.

En cas d'accident, l'employeur ou le chef d'exploitation doit donc, dès qu'il a connaissance de l'accident, **REMETTRE CETTE FEUILLE A LA VICTIME**.

En cas de maladie professionnelle, ou en cas de rechute (AT ou MP), c'est la Caisse qui délivre cette feuille au malade.

IMPORTANT : la victime ne doit pas quitter la circonscription de la Caisse sans accord préalable de celle-ci, sauf circonstances exceptionnelles.

RESTITUTION ou DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

La présente feuille doit être renvoyée par la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, **à la Caisse :**

1 - soit à la fin des soins ;

2 - soit dès que l'un des cadres est entièrement rempli.

Dans ce dernier cas, la victime doit signer dans le cadre ci-contre pour obtenir le renouvellement de la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Adresse où envoyer la nouvelle feuille, au cas où cette adresse serait différente de celle inscrite au cadre VICTIME.

Merci de renvoyer cette feuille complétée à l'adresse ci-dessous :

Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin
2, rue de Rome à Schiltigheim - BP 20021 - 67013 Strasbourg Cedex - Tél. 03 88 19 55 19 - Fax 03 88 19 55 18 - E-mail : caaa67@caaa67.fr
Organisme d'assurance obligatoire contre les accidents du travail agricoles et forestiers - Siret 778 867 200 00025 - Code APE 8430A

Annexe 3b

Bordereau d'un accident

Pour préparer la saisie de l'enregistrement avec au moins tous les champs surlignés

Recherchez l'agent dans la base de données EPICEA du personnel

---

Date de l'accident

L'agent victime

Civilité Nom Adresse

Nom de jeune fille

er prénom

Autres prénoms N° de tél domicile

Date de naissance Commune de naissance

Situation administrative de l'agent Type de contrat privé

Corps de l'agent Agent rémunéré par le Ministère

Prise en charge de l'accident par le Ministère

Activité habituelle de l'agent

Fonction

Ancienneté au service Ancienneté au poste

Affectation administrative de l'agent

Secteur

Structure

Service

Adresse de la résidence administrative

NumTél Travail

L'accident

Type d'accident Heure de l'accident h

Lieu de l'accident

Horaires effectuées le jour de l'accident : Début du service h Fin du service h

Heure à laquelle l'agent commence d'habitude son travail h Déplacement de poste (fonction)

Où la victime s'est-elle rendu après l'accident Protection individuelle

Nature de l'accident Décès ?

Nature des lésions Date de liquidation

Siège des lésions Taux d'incapacité permanente

L'agent a-t-il déjà été victime d'un accident du travail La police a-t-elle été appelée sur les lieux de l'accident

Matériel manipulé

Circonstances de l'accident

Accident dans le temps et sur le lieu de travail

S'agit-t-il du lieu habituel de travail

Annexe 3b

Dans la négative, préciser les raisons pour lesquelles l'agent se trouvait sur les lieux où il a été accidenté

Accident dans le temps et hors du lieu de travail (mission

L'agent avait-il été autorisé à quitter son lieu de travail | Déplacement était-il effectué dans l'intérêt du service

Accident de trajet (domicile / travail - travail / domicile)

Accident survevu sur le trajet | Temps nécessaire pour parcourir le trajet : heures | min.

Heure du départ du domicile ou du lieu de travail (h - | Locomotion utilisé au moment de l'accident

Désignation des rues empruntées habituellemen

Désignation des rues empruntées le jour de l'acciden

Exposez les motifs du trajet détourné ou interrompu

L'accident a-t-il été causé par un tiers ? | Adresse

Nom et Prénoms

Profession

Compagnie d'assurance

Numéro de la police d'assurance

Les témoins de l'accident

Nom et Prénoms | Nom et Prénoms

Profession | Profession

Adresse | Adresse

CP | Ville | CP | Ville

Signature du témoin | Signature du témoin

Déclaration du ou des témoin

ANNEXE 4

F227C

ENGEES
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

SPI - Evaluation par le jury

Elève :	**Entreprise :**
Evaluateur :	
Sujet:	
Réalisé du…… au……	

Niveau de maîtrise de la compétence

Mise en œuvre des connaissances scientifiques et techniques	non maîtrisé	sous supervision	en autonomie	en autonomie et avec capacité d'analyse	**Commentaires libres**
Maîtrise du champ technique dans lequel s'inscrit le projet ou appropriation de nouveaux savoirs					
Capacité à exploiter des documentations techniques					
Utilisation pertinente des outils et concepts					
Rigueur scientifique					
Respect des normes de présentation du travail					
	Note			**/6**	

Adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	non maîtrisé	sous supervision	en autonomie	en autonomie et avec capacité d'analyse	**Commentaires libres**
Compréhension de la problématique, reformulation, appropriation					
Approche globale de la problématique Identification des données liées au sujet (techniques, socioéconomiques, politiques..)					
Approche critique et discussion des résultats					
Proposition de solutions avec le cas échéant intégration de la faisabilité (technique, financière…) des solutions proposées					
	Note			**/6**	

Prise en compte de la dimension organisationnelle, culturelle et personnelle	non maîtrisé	sous supervision	en autonomie	en autonomie et avec capacité d'analyse	**Commentaires libres**
Prise d'initiative/autonomie/recul/innovation					
Capacité à : solliciter les personnes ressources chercher l'information					
Curiosité intellectuelle					
Aisance et qualité d'expression écrite et orale					
Capacité à défendre et argumenter le travail produit					
	Note			**/6**	

niveau cible : compétence minimale requise pour le SPI

Appréciation du tuteur de stage					**Commentaires libres**
Voir document SPI - évaluation par le tuteur de stage	**Note**			**/2**	

Note	**/20**

Annexe 5

20/20** - promotion ***

ENGEES
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG

EVALUATION DU STAGE PRATIQUE DE L'INGENIERIE DE 2ème ANNEE

NOM :
Prénom :

1. Préparation du stage

Préparation au stage					
Etes-vous satisfait de la préparation du stage?					
très satisfait	satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisfait	insatisfait	très insatisfait
☐	☐	☐	☐	☐	☐

- ✓ préparation à la connaissance du domaine professionnel :
- ✓ présentation d'entreprises, mises en contact, conférences :
- ✓ connaissance, présentation des objectifs et du cahier des charges du stage :
- ✓ disponibilité de l'administration pour répondre aux questions concernant le stage :

2. Déroulement du stage

Accueil et encadrement du stage					
êtes-vous satisfait de l'accueil et de l'encadrement du stage?					
très satisfait	satisfait	plutôt satisfait	plutôt insatisfait	insatisfait	très insatisfait
☐	☐	☐	☐	☐	☐

- ✓ accueil sur place par le maître de stage et/ou l'équipe
- ✓ insertion dans l'entreprise
- ✓ suivi périodique par le maître de stage
- ✓ clarté des objectifs fixés par l'entreprise
- ✓ niveau d'autonomie et de responsabilité

3. Moyens

Moyens					
êtes-vous satisfait des conditions matérielles et financières ?					
très satisfait ☐	**satisfait** ☐	**plutôt satisfait** ☐	**plutôt insatisfait** ☐	**insatisfait** ☐	**très insatisfait** ☐

- ✓ couverture des frais occasionnés par le stage, gratification éventuelle
- ✓ conditions de transport, de logement, de repas, …
- ✓ moyens de travail: ordinateur, bureau, déplacements professionnels
- ✓ moyens en personnel: aide technique, dessinateurs, secrétariat, …

4. Relation avec la formation

Relation avec la formation					
êtes-vous satisfait de la cohérence du stage du stage avec votre formation?					
très satisfait ☐	**satisfait** ☐	**plutôt satisfait** ☐	**plutôt insatisfait** ☐	**insatisfait** ☐	**très insatisfait** ☐

- Quelles connaissances vous ont manqué ?

- Quels enseignements auraient pu être plus développés ? Sur quels points ?

5. Valorisation

Valorisation					
êtes-vous satisfait de la valorisation possible du stage?					
très satisfait ☐	**satisfait** ☐	**plutôt satisfait** ☐	**plutôt insatisfait** ☐	**insatisfait** ☐	**très insatisfait** ☐

- ✓ impact du stage sur votre CV
- ✓ facilitation de la recherche d'emploi
- ✓ connaissance du domaine professionnel

6. Acquis professionnels

Acquis professionnels					
êtes-vous satisfait des acquis professionnels de votre stage?					
très satisfait ☐	**satisfait** ☐	**plutôt satisfait** ☐	**plutôt insatisfait** ☐	**insatisfait** ☐	**très insatisfait** ☐

- ✓ acquisition d'une spécialisation technique forte
- ✓ développement de compétences sociales
- ✓ développement d'un réseau professionnel

7. Autres remarques et propositions :

Etabli le *signature*